

Formation & Examen

AIPR OPERATEUR

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

Durée 7 heures (1 jour en présentiel)

Public concerné :

- *Conducteurs d'engins de levage ou d'excavation.*
- *Opérateurs réalisant des travaux urgents.*

Prérequis :

- Maîtriser la langue française (*parler, écrire, lire*)
- Détenir un CACES R372/ R482 ou R390/ R490
- Avoir un smartphone pour le passage de l'examen
- **Prévoir une session de recyclage tous les 5 ans**

Objectifs :

- Identifier les différents types de réseaux et leurs risques (aérien, souterrains, subaquatiques).
- Adapter sa technique de travaux selon la typologie du chantier.
- Appliquer les mesures de prévention et d'arrêt des opérations.

Méthodes et moyens : Le stage alterne exposés théoriques, apports de connaissances, études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants, mises en situation sous forme d'exercices pratiques, expérimentation des différentes méthodes et outils, échanges sur les pratiques menées en situation réelle et s'appuie sur un plan d'actions personnalisé.

Evaluation et validation : L'évaluation finale est un QCM AIPR en ligne, encadré par l'Etat, qui sera réalisée sur le smartphone du participant. A l'issue de la formation, les participants recevront une attestation individuelle de fin de formation et un certificat de réalisation. En cas de réussite à l'évaluation, l'employeur reçoit une attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux pour son collaborateur.

Evaluation des résultats : Chaque participant recevra un formulaire d'évaluation à l'issue de la formation. Un questionnaire à froid sera proposé à l'entreprise afin de mesurer les acquis de la formation et de permettre une réflexion sur les actions à mettre en œuvre en tant que salarié(e) pour favoriser la prévention des risques dans l'entreprise.

Le formateur : L'encadrement de cette formation est assuré par un(e) formateur(trice) expert de la réglementation anti-endommagement des réseaux et habilité(e) AIPR Opérateur.

Durée et modalités de la formation : La durée totale de la formation est 7 heures de face à face pédagogique : réparties sur 1 journée.

L'effectif maximum est de 10 stagiaires.

Programme : AIPR OPERATEUR

ACTITUDE

PROGRAMME

Formation & Examen AIPR Opérateur

Jour 1	Désignation
Matin 9h – 12h30	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ouverture de la formation ✓ Contexte de la réforme et de l'AIPR <ul style="list-style-type: none"> ○ Réglementation, responsabilités, rôles et missions ○ Les documents clés ✓ Les typologies de réseaux et les risques en cas d'endommagement <ul style="list-style-type: none"> ○ Caractéristiques des réseaux ○ Moyens d'identification d'un réseau ○ Classe de précision ○ Rappel des règles de cartographie, topographie ○ Repérage et précision de localisation ○ Règles de marquage – piquetage ✓ Les règles de l'art lors des travaux à proximité des réseaux <ul style="list-style-type: none"> ○ Terrassement avec engins ○ Terrassement manuel ou mécanique avec des outils de chantier, travaux sans tranchée ○ Règles de précaution
Après-Midi 13h30 – 17h	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les procédures au cours des chantiers <ul style="list-style-type: none"> ○ Sécurité et consignes en cas d'incident ou d'accident ○ Cas pratiques réalisés durant la formation (lecture de plans, repérage de réseaux, marquage-piquetage) ○ Cas particulier des travaux urgents ✓ Entraînement au passage du QCM AIPR ✓ Passage du QCM AIPR « Opérateur » (1h) ✓ Résultats de l'évaluation et bilan de la formation